

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

Comité technique TCO

Comité de suivi des zones d'activités financées par le FEDER

- Une lettre de candidature adressée au Président du TCO ;
- Une copie du bail de l'entreprise ou du titre de propriété concernant le local ou le terrain pour les activités exercées actuellement.

I- CONCERNANT L'ENTREPRISE

Pour l'ensemble des entreprises

- Le curriculum vitae du chef d'entreprise.
- Les statuts de la société datés et signés.
- Une note de présentation de l'activité et de l'effectif actuels (pour les entreprises existantes).

Documents complémentaires pour les entreprises existantes :

- L'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés (l'extrait K-bis **de moins de trois mois**, modifié prenant en compte le nouvel établissement secondaire) et/ou au registre des Métiers (formulaire D1 de moins de trois mois) ou un document justifiant la création de la société (annonce presse local).
- Les bilans et comptes de résultat **signés** des trois exercices précédents (**liasses fiscales**).
Les comptes de résultats faisant apparaître le détail suivant :
 - *des chiffres d'affaires,*
 - *de la valeur ajoutée,*
 - *de l'excédent brut d'exploitation, -*
du résultat net,
 - *de la capacité d'autofinancement*
- Une attestation de régularité fiscale, sociale et de régularité de retraite de **moins de 6 mois** au moment de la remise de l'offre.

II- CONCERNANT LE PROJET

Pour l'ensemble des entreprises

- Une note d'opportunité de présentation du projet, des objectifs poursuivis, des impacts attendus en termes d'emplois et de formation dans les trois ans (fiches de postes ou justificatifs de recherche d'employés, auprès de Pôle emploi notamment), d'environnement.
- Un bilan et un compte de résultat prévisionnel sur les trois exercices à venir réalisé par un expert-comptable, ainsi que **l'ANNEXE I du dossier de candidature complété et signé.**
- La nature et le montant des investissements projetés dans les trois ans et leur plan de financement figurant à **l'ANNEXE II et l'ANNEXE III du dossier de candidature complétés et signés.**
- Notice environnementale (gestion des déchets, consommation eau et électricité ...).
- Un plan de masse du projet (plan provisoire du projet).

Pièces complémentaires :

- Un schéma succinct du process de production et/ou de transformation et/ou de services aux entreprises, indiquant l'effectif en temps plein nécessaire à chaque étape. Les étapes clés du schéma de process devront s'insérer au plan d'aménagement du bâtiment.